

1. **Ouverture de l'assemblée**

Le président de la Fédération de la voile du Québec, monsieur Daniel St-Onge, souhaite la bienvenue aux délégués et aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 17 :08.

Il présente ensuite les membres du CA.

2. **Constatation de la régularité de l'avis de convocation**

Un avis de convocation a été envoyé à tous les membres en règle dans les délais prescrits.

3. **Vérification du droit de présence et du quorum**

Les membres présents forment le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée. Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Résolution AGA-311-22

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »

proposée par : Pierre Boursier

appuyée par : Denis Beauchamp

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 février 2021**

Résolution AGA-313-22

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 février 2021 tel que présenté. »

proposée par : Jacques Dubois

appuyée par : Denis Valiquette

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. **Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 février 2021**

Aucune.

7. **Rapport annuel**

Natalie Matthon, directrice générale de la Fédération, fait état des principaux dossiers et activités de la corporation depuis la dernière assemblée générale et dépose le rapport annuel.

8. **Étude et réception du rapport de l'auditeur indépendant et des états financiers pour l'exercice terminé le 31 octobre 2021**

Yves Léger, Secrétaire-trésorier, invite la directrice générale à présenter et commenter le rapport de l'auditeur indépendant et des états financiers.

Résolution AGA-314-22

« Il est proposé de :

a) recevoir les états financiers de la corporation pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2021; et

b) de recevoir le rapport de l'auditeur indépendant sur ces états financiers. »

proposée par : Denis Beauchamp

appuyée par : Pierre Boursier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. **Nomination de l'expert-comptable**

Résolution AGA-315-22

« Il est proposé que la firme Paquin & associés soit désignée comme expert-comptable de la Fédération pour l'année financière 2021-2022 avec un mandat d'audit et que le conseil d'administration de la Fédération de la voile du Québec soit mandaté pour fixer ses honoraires. »

proposée par : Martine St-Germain

appuyée par : Norman Latour

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. **Ratification des actes des administrateurs**

Résolution AGA-316-22

« Il est proposé de ratifier les actes des administrateurs de la corporation depuis la dernière assemblée des membres.

proposée par : Christian Rousseau

appuyée par : Jacques Dubois

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. **Élection du président et du secrétaire d'élection**

Résolution AGA-312-22

« Il est proposé que Pauline Lengaigne agisse en tant que présidente d'élection et que Natalie Matthon agisse en tant que secrétaire d'élection. »

proposée par : Martine St-Germain

appuyée par : Denis Beauchamp

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. **Rapport du comité de mises en candidature**

Conformément à l'article 20 des Règlements généraux, un comité de mises en candidature a été formé sous la présidence de Scott Morgan.

Scott Morgan fait la lecture du rapport du comité.

Sont mis en candidature pour les 9 postes d'administrateurs :

- | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| 1. André Benoit, Membre individuel | 6. Martine St-Germain, Instructeur |
| 2. Catherine Bussièrès, CTS | 7. Daniel St-Onge, CVDM |
| 3. Patrick Caux, Membre individuel | 8. Gilles Tétreault, ÉVGT |
| 4. Yves Léger, PCYC | 9. Denis Valiquette, EVB |
| 5. Sammy Benalia, Membre individuel | |

13. **Élection des administrateurs**

Le rapport du comité de mises en candidature étant déposé, la présidente d'élection demande s'il y en a d'autres.

Aucune autre n'ayant été présentée, celle-ci déclare les mises en candidatures closes.

Après avoir vérifié si les candidats acceptent leur mise en nomination, la présidente d'élection les déclare **ÉLUS PAR ACCLAMATION.**

14. **Affaires nouvelles**

Aucune affaire nouvelle.

15. **Levée de l'assemblée**

Avant de déclarer la levée de l'assemblée, le président demande s'il y a des questions.

Les participants n'ayant plus de questions, et l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever la séance à 18 :18

Résolution AGA-317-22

proposée par :

Norman Latour

appuyée par :

Denis Beauchamp

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Signature du secrétaire

Signature du président